

Grille d'auto-évaluation des mesures de gestion du tabagisme à l'échelle communale

La gestion du tabagisme dans ma commune

Grille d'auto-évaluation des mesures de gestion du tabagisme à l'échelle communale



Environnement

Espace fumeurs

Protection

Santé

Législation

Mégots Populations vulnérables

Informations

Evénements

Arrêt

Partenariats

Tabac

Outil de réflexion à destination des communes permettant de réaliser un état des lieux des actions de gestion du tabac mises en place sur le territoire.

Fiche réalisée par l'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH), dans l'objectif de présenter l'outil aux communes.

Contexte

L'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH) est l'institut de promotion de la Santé de la Province de Hainaut. Ses activités s'inscrivent dans le champ de la santé publique. Par la promotion de la santé, l'institution a pour mission de contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en Hainaut et de favoriser le mieux vivre au quotidien pour tous.

C'est dans ce cadre que cette fiche est élaborée en vue de présenter un outil destiné aux communes qui souhaitent promouvoir des environnements sans tabac.

Cet outil s'inscrit dans le cadre d'un projet mené par l'OSH qui s'intitule "Promotion d'environnements sans tabac pour les populations vulnérables en Hainaut" (initiative financée par l'Agence pour une Vie de Qualité/AViQ). Ce projet vise à outiller les décideurs locaux et les professionnels pour une meilleure gestion du tabagisme dans les communes. Ainsi, une grille d'auto-évaluation a été élaborée sur base d'une récolte de données (enquêtes et revue de la littérature) et d'une expérimentation sur le terrain (solicitation de communes). Une évaluation, par des communes et experts, a été conduite en cours de conception afin d'affiner l'outil.

Public

La grille d'auto-évaluation est destinée aux décideurs locaux (bourgmestres, échevins, présidents de CPAS et directeurs généraux) et aux professionnels de terrain (PCS, CPAS, PSE, maisons médicales...).

Objectifs

L'outil vise plusieurs objectifs :

- réaliser un état des lieux des actions en matière de tabagisme qui ont déjà été mises en place et celles qui sont actuellement en cours sur le territoire ;
- identifier des pistes d'actions futures à implémenter sur l'entité ;
- faire le point sur l'avancement des actions, les ajuster et/ou en déterminer de nouvelles.

Compétences

- Travailler en équipe (sens de l'écoute, communication, respect...).
- Traiter l'information (comprendre, analyser, reformuler, synthétiser les informations qui émergent du groupe...).
- Avoir un esprit critique (examiner les actions, tenir compte des réalités (humaines, matérielles, financières), prendre en considération les besoins de la commune...).
- Prendre des décisions (prioriser les actions, définir le porteur de l'action, fixer des échéances...).

Plusieurs communes ont testé la grille (Celles, Frasnes-lez-Anvaing, Mons, Charleroi et Saint-Ghislain).

Avant toute chose, il s'agit de définir **une personne porteuse du projet** qui coordonnera le travail à mener (inviter des partenaires à intégrer le groupe, organiser les rencontres, soutenir dans la réflexion et la mise en place des actions, assurer le suivi...). **Un groupe d'acteurs** doit être constitué afin de nourrir la réflexion sur base de l'outil et porter les actions en faveur d'environnements sans tabac dans la commune.

A titre d'exemple, le tableau ci-dessous vous présente le déroulement d'une première réunion de travail.

Timing	Objectifs	Déroulement	Matériel
1. Tour de table 10 min	Permettre à chacun de se présenter	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation (nom/prénom, institution dans laquelle la personne travaille et fonction) 	Echanges oraux
2. Introduction 20 min	Poser le cadre et discuter de la plus-value de ce groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser le rôle de chacun (personne porteuse et groupe d'acteurs) • Informer du nombre de rencontres nécessaires • Définir une vision stratégique et commune de l'objectif • Amorcer la discussion autour de la thématique tabac et des besoins de la commune 	Echanges oraux et éventuellement support papier
3. Diagnostic 80 min	Réaliser le diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter la fiche informative • Expliquer le fonctionnement de la grille • Passer en revue les items avec le groupe d'acteurs et remplir la grille 	Echanges oraux et grille d'auto-évaluation
4. Clôture 10 min	Clôturer la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur les contacts à prendre, les personnes à mobiliser, etc. • Préciser l'objectif de la rencontre suivante et définir une date 	Echanges oraux

De manière générale, une **deuxième rencontre** est souvent nécessaire pour finir de passer en revue la grille et définir les priorités de travail. Après la mise en place des premières actions, une **rencontre de suivi** pourra être programmée. Dans le cadre de celle-ci, la grille d'auto-évaluation pourra à nouveau être utilisée afin de rendre compte de ce qui a été mis en place, ce qui sera poursuivi et les nouvelles actions à envisager.

Info complémentaire

Un guide méthodologique d'accompagnement sera également disponible fin 2021. Ce support complète la grille d'auto-évaluation et aborde les aspects relatifs à la mise en place d'un projet en faveur d'environnements sans tabac dans une commune. Ce support présente une démarche par étapes sur laquelle les communes peuvent s'appuyer pour travailler la thématique.


Trucs et astuces

- ✓ Démontrer que tout le monde peut contribuer à la démarche
- ✓ Eviter de stigmatiser les fumeurs et utiliser une communication positive (protection des enfants et de l'environnement)
- ✓ Soutenir la motivation du groupe d'acteurs (aspect innovant du projet, pas de surcharge de travail, intérêt à collaborer...)
- ✓ Obtenir le soutien du politique et inviter des décideurs locaux à prendre part aux rencontres
- ✓ Intégrer des experts externes à la commune
- ✓ Communiquer (mail régulier au groupe d'acteurs, information aux citoyens, visibilité du projet dans la commune et en dehors de celle-ci...)
- ✓ Envisager des actions concrètes, réalistes et non chronophages dans un premier temps afin de mettre le groupe d'acteurs en confiance
- ✓ Rédiger des comptes rendus des rencontres.

N'hésitez pas à faire appel à l'OSH pour vous accompagner dans la démarche en vous offrant un appui dans la réflexion, la méthodologie et la mise en place de certaines actions.



 Rue de Saint-Antoine, 1
7021 Havré - Belgique

 +32 (0)65 87 96 00

 observatoire.sante@hainaut.be

 observatoiresante.hainaut.be

 Observatoire de la Santé du Hainaut

 [observatoire_sante_hainaut](https://www.instagram.com/observatoire_sante_hainaut)